



RELEVÉ DE NOTES ET RÉSULTATS

2019 - 2020

Mme Marie LCHAT

(Matricule 1601612)

Née le 28/02/1998 à GRENOBLE

Première année de Master en droit mention droit privé

(Régime général)

Unité d'Enseignements Fondamentaux 1

Droit civil 1 (Droit du crédit)

Ecrit (Février) 4.5/20
C.C.A.C. (Février) 5.5/10

Droit des affaires (entreprises en difficulté)

Ecrit (Février) 14.5/20
C.C.A.C. (Février) 6.0/10

Droit international privé 1

Ecrit (Février) 9.0/20
C.C.A.C. (Février) 4.0/10

Unité d'Enseignements Complémentaires 1

Droit civil 3 (régimes matrimoniaux)

Oral (Février) 6.5/10

Droit des assurances

Oral (Février) 8.0/10

Procédures civiles d'exécution

Oral (Février) 4.5/10

anglais juridique master CM+TD

Ecrit (Février) 8.0/10
C.C.A.C. (Février) 6.5/10

Droit pénal international et européen

Oral (Février) 8.0/10

ATTENTION : Les notes du premier semestre sont données à titre d'information et sont susceptibles d'être modifiées lors des délibérations des jurys d'examens qui se tiendront à la fin du second semestre



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Action Internationale

Bureau des Programmes d'Echange

bpe@u-paris2.fr

RELEVÉ DE NOTES

Nom : **LACHAT** Prénom : **Marie**
Matricule : **1601612** Née le : 28/02/1998 à GRENOBLE
Inscrite en : **Première année de Master en droit mention droit privé**

a participé au second semestre de l'année universitaire 2019-2020 au programme d'échange prévu par la convention entre l'université Paris II Panthéon-Assas et l'Université Humboldt de Berlin - HU (Allemagne) et a obtenu les résultats suivants :

Matières suivies	Note Paris II	Crédits ECTS
Droits fondamentaux	10/20	10
Droit des obligations	10.5/20	15
Droit constitutionnel des religions dans le context national et européen	13.5/20	5

Les enseignements ci-dessus, préalablement fixés par le contrat d'étude, remplacent ceux dispensés à l'université Paris II Panthéon-Assas pendant la période de séjour de l'étudiante à l'étranger.

Fait à Paris, le Mardi 01 Septembre 2020

Le Président de l'université



Guillaume LEYTE